

## AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Quillards



VOILE ENSEMBLESUR L'ERDRE  
WEST CUP HANSA FCO  
Hansa 3.03 D  
Grade : 5 A  
Dates complètes : les 11 et 12 octobre 2025  
Lieu : Erdre La Grimaudière  
Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule :

### Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

## 1 REGLES

La compétition est régie par

1.1 - Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

1.3 - Les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.

1.6 - Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par *< la voix >..*

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après *<8 heures>* le *<11/10>* à *<club house Ancre>* et seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/>

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale

## 3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse :

<https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/>

3.2[DP] [NP] [Pendant qu'il est en course], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe : *Hansa AD3D*, les bateaux sont prêtés par le club et attribués aléatoirement en cas de navigation en flotte ou avant chaque départ sur l'eau en fonction des rotations par poules ou ronds.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1.a.) Pour chaque concurrent majeur être en possession d'une Licence temporaire FFVoile ou Club FFVoile, mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur être en possession :

d'une Licence Club FFVoile mention « compétition » valide  
ou

- D'une licence temporaire FFVoile ou d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b.) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c.) une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

- 4.3** Les Equipages doivent se pré-inscrire en complétant le formulaire correspondant mis à disposition sur le site Ancre à cette adresse : <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/> , l'accès est possible soit en utilisant le QR code prévu dans cet AC, soit par le lien : Accès Pré-inscriptions, fin des pré-inscriptions le **06/10/2025**. les droits requis, peuvent être réglés lors de la pré-inscription sur AssoConnect ou lors de la confirmation d'inscription.
- 4.5** Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.
- 4.6** Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.
- 4.7** Les restrictions suivantes sur le nombre d'équipages s'appliquent : **< limités à 48 équipages >**

### DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :40€ par équipages  
Autres frais définis dans la fiche participation

### PUBLICITE

**6.2** [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 7. SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

En fonction du nombre d'inscrits, La compétition pourra consister en une série qualificative (1 Round Robins) et une série finale.

Chaque poule s'affrontera 1 fois en fonction des conditions météorologiques. Un round robin sera réalisé lorsque toutes les poules se seront rencontrées une fois. La répartition en rond OR, Argent se fera par moitiés des inscrits en fonction du nombre de points toutes poules confondues, en cas d'ex-aequo ce sera le dernier match qui sera pris en compte

Rond Or première moitié  
Rond Argent deuxième moitié

## 8 PROGRAMME

### 8.1 Programme à terre :

Confirmation d'inscription et tirage au sort pour l'appartenance à une poule selon décision du Comité de Course ( point 7):

Date	De	À
<a href="#">&lt;le 10/10&gt;</a>	<a href="#">&lt;17h00&gt;</a>	<a href="#">&lt; 20h00&gt;</a>
<a href="#">&lt;le 11/10&gt;</a>	<a href="#">&lt;8h30&gt;</a>	<a href="#">&lt; 9h30&gt;</a>

### 8.3, 4 et 5 Jours de course :

*Samedi 11 octobre 2025 :*

- 9h30 briefing coureurs au club .
- 10h00 1er signal d'avertissement , courses à suivre

*Dimanche 12 octobre 2025*

- 9h00 briefing coureurs au club
- 10h00 1er signal d'avertissement , courses à suivre

**8.6** Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **< 12 heure 30 >**.

## 11 LIEU

- 11.1** L'Annexe 2 à l'AC fourni le plan du lieu de la compétition.  
**11.2** L'Annexe 2 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## 12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type Triangle.

## SYSTÈME DE PÉNALITÉ

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 14 CLASSEMENT

**14.1** Une course validée est nécessaire pour valider la compétition. Selon décision du CC ( point 7) Une course validée peut correspondre à un Round Robin c'est-à-dire quand toutes les poules se sont rencontrées une fois

**14.2** Selon décision du CC ( point 7) seront qualifiés pour la rond Or, les équipages ayant le moins de points toutes poules confondues, en cas d'ex-aequo ce sera la dernière course qui sera pris en compte. Les autres équipages seront qualifiés pour le rond Argent.

### 15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

**15.2** [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

### 18 PROTECTION DES DONNÉES

#### Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

**18.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Liges et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

### 19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

### 20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :soit en classement classique ou selon décision du CC ( point 7) < *par rond or et argent, à défaut classement à l'issue du round robin*>.

### 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : **Club de L'Ancre le samedi de 14 à 18h au 02 40 29 71 62 Ou par mail : [ancre44240@gmail.com](mailto:ancre44240@gmail.com)**  
**Pré-Inscription et renseignements : site Ancre : [www.ancrecn.fr](http://www.ancrecn.fr) ou par le QR Code ci-dessous**



## PROGRAMME et FRAIS DE PARTICIPATION

	Nombre	Total
DROITS DE PARTICIPATION À L'ÉPREUVE par Équipage		40 €
Vendredi 10 : - de 17h00 à 20h00 confirmation d'inscription		
samedi 11 : - de 8h30 à 9h30 : confirmation d'inscription - 9h30 h : Briefing - 10h00 : début des courses - midi : possibilité d'un panier repas à 8 € (*) menu à commander et à payer en ligne lors de la pré-inscription. - 19h00 : apéritif offert au club house Ancre - Dîner : 25 € par personne, coureurs et accompagnants (*) à la terrasse du Buisson	.... p e r s  .... p e r s .	
Dimanche 12 : - 9h00 : briefing - 10h00 : début des courses - midi : possibilité d'un panier repas à 8 € (*) menu, qui sera à commander et a payer en ligne lors de la pré-inscription, soit le samedi matin au club. - 14h30 : remise des prix	.... pers	
TOTAL		

Adresse Mail du Skipper : .....

### IMPORTANT :

Pré-inscription et règlement en ligne des frais d'inscription incluant le cas échéant les repas du samedi 11 et du dimanche 12 sur <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/> : avant le 06/10/ 2025

Pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions.

- Sur le site Ancre à cette meme page évènement en lien ci-dessus vous trouverez :

- une liste d'hôtels

- une liste de lieu pour achat de victuailles

- (\*) le repas froid du samedi et du dimanche midi comprend de la salade de légumes, un sandwich et un fruit.